



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance
Février 2015

Les responsables de la réglementation d'assurance du Canada demandent l'opinion du public sur l'assurance voyage

TORONTO – Le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) fera de l'examen de l'assurance voyage une de ses grandes priorités en 2015 et demande l'opinion du public sur la façon dont cette activité est menée au Canada, a déclaré aujourd'hui Carolyn Rogers, présidente du conseil du CCRRA.

« Nous avons entendu les préoccupations du public et du milieu du courtage d'assurances, et nous savons qu'il est important que les consommateurs puissent se fier à leur assurance lorsqu'ils voyagent, a souligné Mme Rogers. Nous avons donc formé un groupe de travail qui effectue actuellement des recherches sur l'assurance voyage, et nous sollicitons les commentaires du public. »

Le CCRRA est composé de représentants de chaque province et territoire du Canada, et le nouveau groupe entend examiner la question de l'assurance voyage de concert avec les Organismes canadiens de réglementation en assurance (OCRA) et le secteur de l'assurance. Tant le CCRRA que l'OCRA souscrivent à l'engagement qu'a pris le secteur de l'assurance d'accroître la confiance du consommateur à l'égard de ce produit.

« Nous saluons cette initiative du CCRRA et entendons joindre nos efforts à ceux du Conseil pour que les consommateurs disposent des connaissances et des renseignements dont ils ont besoin pour avoir confiance en leur assurance voyage soins médicaux d'urgence », a dit Frank Swedlove, président et chef de la direction de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP).

Le CCRRA invite le public à formuler ses commentaires à l'adresse suivante : ccir-ccrra@fscs.gov.on.ca. Le groupe de travail devrait publier son premier rapport à l'automne de 2015.

À propos du CCRRA :

Le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) est une association nationale regroupant des organismes de réglementation d'assurance et dont les origines remontent à 1914. Il a pour mandat de faciliter et de promouvoir un système de réglementation canadien qui veille efficacement aux intérêts du public.

À propos des OCRA :

Le groupe des Organismes canadiens de réglementation en assurance (OCRA) est une association nationale composée d'organismes de réglementation des intermédiaires en assurance (agents, courtiers, experts en sinistres). Il a pour objectif notamment d'agir en tant qu'organe de concertation sur des questions pouvant susciter l'intérêt d'autres organismes de réglementation des services financiers, des consommateurs et des intermédiaires.

À propos de l'ACCAP :

Fondée en 1894, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes est une association sans but lucratif et à adhésion libre dont les membres détiennent 99 p. 100 des assurances vie et maladie en vigueur au Canada.

Personne-ressource pour les médias :

Sylvain Théberge
(pour les médias francophones – ville de Québec)
514 940-2176
1 877 525-0337, extension 2341

Greg Dickson
(pour les médias anglophones – Vancouver)
604 660-3905